

Paris, le 28 septembre 2023



Service Territoires

Adresse postale :

19 rue d'Anjou

75008 PARIS

Tél. : 01 64 79 30 71

territoires@idf.chambagri.fr

Monsieur Gilles STUDNIA
MAIRIE
32 RUE DE LA FONTAINE DES VAUX
78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE

**Objet : Modification simplifiée n° 1 du PLU de ST-NOM-LA-BRETECHE
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

N/ Réf. :2023_ST_252_LM_LB

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le dossier de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de SAINT-NOM-LA-BRETECHE.

Divers ajustements du plan de zonage et du règlement écrit sont envisagés afin de clarifier certaines règles ou rectifier des erreurs matérielles. La plupart ne suscitent pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Toutefois, la modification de l'article 12 du règlement de la zone agricole relatif au stationnement retient notre attention. Il est en effet prévu d'exiger que les revêtements des places de stationnement soient perméables. Or, les solutions techniques pour rendre perméable les surfaces de parking sont complexes et très onéreuses. Sans même considérer que ces surfaces n'offrent pas toujours une résistance suffisante pour le stationnement des véhicules les plus lourds, cette obligation ne paraît pas appropriée aux sites agricoles et équestres où les aménagements des abords des constructions évoluent constamment en fonction des besoins de l'activité. Par conséquent, nous demandons que cette disposition prenne la forme d'une préconisation plutôt que d'une obligation.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Signé par Christophe HILLAIRET



Signed and certified by



Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France - 19 rue d'Anjou - 75008 PARIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

Etablissement public - loi du 31/01/1924 - Siret 13002381500017 - APE 9411Z

www.ile-de-france.chambagri.fr